



Deux militants amazighs victimes de la folie de Kadhafi

Le 16 décembre 2010, des éléments des services de police libyens, habillés en civil, enlèvent Mazigh et Madghis Bouzakhar, deux frères et militants de la cause amazighe, dans leur domicile à Tripoli.

Le père des deux jeunes militants a du attendre quinze jours avant d'avoir de leurs nouvelles et pouvoir leur rendre visite dans un endroit inconnu.

Le 9 janvier, en réponse à la déclaration d'Amnesty International, les services de sécurité extérieurs lybiens rendent publique l'accusation des frères Bouzakhar de collaboration avec des services de renseignement étrangers. Avec cette accusation, les autorités libyennes ne préparent-elles pas l'opinion à la condamnation à mort des deux frères ?

Au delà de son caractère totalitaire et despote, le régime de Kadhafi s'est distingué par sa politique répressive des Imazighen depuis son existence. La prise de conscience grandissante au sein des populations, l'engagement des militants amazighs et leurs actions en faveur de la sauvegarde de leur langue, culture et civilisation conduit le régime de Kadhafi à accentuer son arsenal répressif et à user de l'intimidation et de la terreur au sein des milieux militants pour arrêter ce qui s'apparente au péril de la politique arabo-musulmane. Et aux frères Bouzakhar de faire les frais de cette nouvelle offensive anti-amazighe libyenne.

Il est temps que cesse ces humiliation et oppression qu'un voyou fait subir au peuple amazigh. Les régimes, illgitimes, comme celui de Kadhafi, doivent disparaître et que Imazighen accèdent enfin à leur souveraineté et que le vent de la liberté puisse enfin souffler sur l'Afrique du Nord terre des Imazighen.

APPEL

Halte à la répression des Amazighs en Libye !

Pour la libération des frères Bouzakhar et de l'artiste Abdellah Achini

Rassemblement le dimanche 23 janvier 2011 au Trocadéro à Paris

Même si elle n'a jamais cessé, la politique d'éradication de l'amazighité semble de nouveau prioritaire pour le régime libyen qui ne cesse de multiplier ses opérations d'intimidation et de répression dans les milieux militants amazighs.

L'artiste amazigh Abdellah Achini est condamné à 5 ans de prison ferme en mai 2009 : il paye ainsi sa participation au Festival de la musique amazighe qui a eu lieu aux Iles Canaries en 2006, mais aussi son engagement pour la cause amazighe exprimé à travers sa chanson.

Dans la nuit du 16 au 17 décembre 2010, Mazigh et Madghis Bouzakhar, deux frères et militants de la cause amazighe, ont été enlevés dans leur domicile à Tripoli par des éléments des services de sécurité libyenne. Leur domicile a été investi à maintes reprises par la police libyenne qui a confisqué ouvrages de la bibliothèque familiale, disques dur des ordinateurs et CDs qui s'y trouvaient. Il aurait été reproché aux deux militants d'avoir un entretien avec un touriste italien sur la situation des Imazighen en Libye.

Pour dénoncer la politique anti-amazighe du régime libyen ainsi que l'arrestation arbitraire de militants amazighs, nous appelons à un rassemblement au Parvis des droits de l'Homme au Trocadéro à Paris le dimanche 23 janvier 2011 à 14h.

Associations signataires :

Tamazgha (Paris)
Afafa (Roubaix)
Taferka (Montreuil)
Tamaynut-France (Clichy)
CNC (Iles Canaries)



DÉCLARATION

Libérons les militants amazighs libyens Mazigh et Madghis Bouzakhar

Dans la nuit du 16 au 17 décembre 2010, Mazigh et Madghis Bouzakhar, deux frères et militants de la cause amazighe, ont été enlevés dans leur domicile à Tripoli par des éléments des services de sécurité libyenne. Deux jours plus tard, la police a investi à nouveau leur domicile pour confisquer tous les ouvrages et documentation qui s'y trouvaient.

Nous tenons à dénoncer cet acte arbitraire et exigeons la libération de Mazigh et Madghis Bouzakhar.

Après un apaisement de quelques années, la politique d'éradication de l'amazighité semble de nouveau prioritaire pour le régime libyen.

En utilisant des méthodes d'un autre âge, la dictature libyenne pointe les militants amazighs et cherche à les annihiler. La cause amazighe en a vu d'autres et nous ne saurons taire ce qu'il faut appeler enlèvements.

Nous appelons l'ensemble des militants du mouvement amazigh, à travers le monde, à se mobiliser pour dénoncer cet enlèvement et exiger la libération immédiate des deux militants.

Nous assurons Mazigh et Madghis Bouzakhar de notre soutien et resterons mobilisés jusqu'à leur libération.

Nous appelons également les organisations de droits de l'Homme, notamment en Afrique du Nord, à intervenir en faveur des deux militants et exiger leur libération.

Tamazgha & AFAFA

Paris, le 20 décembre 2010

Tamazgha

47, rue Bénard - 75014 Paris
Tel : +33.9.51.90.76.91.
m@il : tamazgha@wanadoo.fr
www.tamazgha.fr

Association AFAFA

MDA - 24, place de la Liberté
59100 Roubaix
m@il : associationafafa@yahoo.fr
<http://www.afafa.eu>

L'apartheid contre les Amazighs en Libye

Le contexte en Libye est très mauvais depuis quelques années. Le dictateur Kadhafi fait la chasse aux militants amazighs libyens, beaucoup ont été inquiétés ou incarcérés dont les frères Bouzakhar, Madghis et Mazigh, membres du congrès de la jeunesse amazigh. Le régime libyen fait même la chasse aux militants amazighs libyens installés au Maroc en faisant pression sur les autorités marocaines. Les autorités marocaines menacées par le "Grand Guide Libyen" ont donc refusé de renouveler la carte de séjour à ces militants dont certains sont allés trouver refuge en Hollande ou aux USA. L'apartheid sévit en Libye et les autorités marocaines sont piégées par la question du Sahara, les Oil Libya et autres.

Deux chercheurs marocains, historien et géographe de l'IRCAM (Institut Royal de la culture amazighe), Mahfoud Asmhri et Hassan Ramou sont allés en mission scientifique pour une recherche sur les anciens greniers "Igoudar" de Tunisie et Libye. Nous n'avons pas eu de nouvelles d'eux depuis plus de 15 jours. Le régime libyen les a incarcérés. L'ambassade du Maroc essaie de négocier. Les deux chercheurs étaient d'abord rendus en Tunisie dans la ville de Tattawin puis allés en Libye le 14 Décembre 2010 pour se rendre dans la ville de Nalout (jbel el gharbi) dans la région de Nefoussa. Le dernier appel donné à sa famille par le Chercheur Hassan Ramou fut le 19 décembre, la veille de son retour vers la Tunisie puis le Maroc.

Le régime raciste de Kadhafi ne fait aucune différence entre une association, un congrès amazigh ou un institut de recherche. Quand c'est Amazigh, il réprime.

Nous dénonçons l'apartheid que fait subir Kadhafi à la communauté amazighe de Libye et demandons la libération immédiate des chercheurs amazighs marocains Asmhri et Ramou et de tous les militants amazighs de Libye.

Observatoire amazighe des droits et libertés

(OADL)

observatoiriamazigh@yahoo.fr

Tel : +212.6 61 30 15 16 / +212.6 67 18 48 30



AMNESTY INTERNATIONAL

L'arrestation de quatre hommes renforce les craintes d'une répression de la culture amazighe

Jeudi 6 janvier, Amnesty International a appelé les autorités libyennes à révéler sans délai le lieu de détention et le statut au regard de la loi de quatre hommes – deux Libyens et deux Marocains – détenus en Libye vraisemblablement pour avoir mené des activités culturelles ou universitaires relatives aux Amazighs.

L'organisation a fait part de sa crainte que ces hommes ne soient détenus uniquement en raison de leur intérêt supposé pour la langue et la culture amazighes, auquel cas ils seraient des prisonniers d'opinion.

Deux frères jumeaux libyens, Mazigh et Maghris Bouzahar, ont été arrêtés le 16 décembre 2010 à leur domicile de Tripoli, probablement par des membres de l'Agence de sûreté extérieure, un service de renseignement. Un membre de leur famille résidant au Canada a déclaré à Amnesty International qu'ils avaient été emmenés pour être interrogés au sujet d'une entrevue organisée par l'un d'eux avec un étudiant italien qui visitait la Libye. Ils sont détenus depuis lors.

L'étudiant italien a été maintenu en détention pendant environ trois semaines avant d'être libéré et autorisé à quitter la Libye le 24 décembre. D'après des militants libyens en exil qui défendent les droits culturels des Amazighs, il s'intéressait à la langue et la culture de cette minorité en Libye.

Plusieurs jours après leur arrestation, des membres de l'Agence de sûreté extérieure sont retournés au domicile des frères Bouzahar et ont saisi un certain nombre d'objets, dont tous les livres traitant de la culture amazighe et un ordinateur.

Quelques jours après l'arrestation des frères Bouzahar, certaines informations

diffusées au Maroc ont indiqué que deux ressortissants marocains, Al Mahfouz Asmhari et Hassan Ramou, avaient été arrêtés en Libye. Ces derniers sont chercheurs à l'Institut royal de la culture amazighe (IRCAM), au Maroc, respectivement au Centre des études historiques et environnementales et au Centre d'études sociologique et anthropologiques. Ils s'étaient rendus en Tunisie dans le cadre de leurs recherches universitaires, et on pense qu'ils ont visité des lieux où sont exposés des objets amazighs. Selon certaines sources, ils ont quitté la Tunisie pour la Libye le 14 décembre et ont passé les quatre jours suivants à Nalut, dans le massif du Nefoussa (ouest du pays), ville célèbre pour son grenier amazigh. Leurs familles ont perdu contact avec eux depuis le 19 décembre, veille de leur retour prévu en Tunisie. On pense qu'ils ont été arrêtés par des membres de l'Agence de sûreté extérieure et sont détenus dans un lieu indéterminé.

Ces quatre hommes sont toujours détenus par des organes de sécurité, sans inculpation semble-t-il, en violation de l'article 26 du Code de procédure pénale libyen, qui dispose que les forces de l'ordre doivent déférer les suspects au parquet sous 48 heures sauf si les sont accusés de certaines infractions, dont celles portant « atteinte à l'État », auquel cas ils peuvent être maintenus en détention pendant sept jours. L'article 26 précise en outre que le parquet doit interroger les suspects sous 24 heures puis ordonner leur libération ou leur placement en détention. Par ailleurs, ces quatre hommes n'auraient pas accès aux services d'un avocat, contrairement à ce que prévoit la Loi n° 47 de 1975 sur les prisons. À de multiples reprises, Amnesty International a exprimé sa préoccupation

quant au fait que les organes de sécurité libyens disposent toujours de pouvoirs étendus et non contrôlés et qu'ils enfreignent en toute impunité la législation libyenne ainsi que les normes et le droit relatifs aux droits humains, notamment les dispositions du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) portant sur les arrestations et détentions arbitraires et les garanties judiciaires.

Amnesty International engage les autorités libyennes à au moins autoriser immédiatement et sans restriction ces quatre hommes à entrer en contact avec leurs avocats et leurs familles. Elles doivent également permettre aux deux ressortissants marocains de s'entretenir avec des représentants consulaires de leur pays.

L'organisation craint en outre que ces arrestations ne résultent de l'intolérance des autorités libyennes aux activités perçues comme faisant la promotion de l'héritage culturel ou linguistique amazigh. En tant qu'État partie au PIDCP, à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), la Libye est tenue de veiller à ce que l'ensemble des personnes soient protégées de toute discrimination, notamment celle fondée sur des considérations ethniques, linguistiques ou culturelles, et jouissent du droit de participer à la vie culturelle. S'il s'avérait que ces quatre hommes sont détenus en raison de leurs activités universitaires, linguistiques ou culturelles non violentes, Amnesty International les considérerait comme des prisonniers d'opinion et demanderait leur libération immédiate et inconditionnelle.

Pour dénoncer l'arrestation des frères Bouzakhar, la condamnation à cinq ans de prison fermes de l'artiste amazigh Abdellah Achini, et pour exiger leur libération, une pétition est lancée par Tamazgha. Elle peut être signée en ligne à l'adresse suivante :

<http://tamazgha.fr/Petition-en-faveur-des-detenus.html>

www.tamazgha.fr



Les frères Bouzakhar risquent-ils la peine de mort ?

En réponse à la déclaration d'Amnesty International, les services de sécurité extérieurs libyens ont publié dans un journal libyen officiel intitulé "Elwatan", un communiqué par lequel ils accusent les frères Bouzakhar d'être des agents des services de renseignements étrangers. Cette accusation nous inquiète au plus haut niveau dans la mesure où elle est passible de condamnation à mort. À travers les frères Bouzakhar, le régime de Kadhafi entend adresser un message à l'ensemble des militants amazighs en Libye qui commencent effectivement à inquiéter cette dictature arabo-musulmane en terre amazighe. Ci-après, nous publions la traduction anglaise de l'article.

The Great Jamahiriya's External Security Services Agency (Al-Watan - Exclusive)

A security source has made the following statement:

This is a response to Amnesty International's (AI) statements which have been reported by the media regarding allegations over the detention by the Great Jamahiriya's External Security Agency of the twin brothers, Madghis and Mazigh. This is in addition to the many fallacies which they covered by saying (as it was reported), and we do not know who reported them. We are certain that had we received any queries from the organization (AI) we would not hesitate in answering them immediately so that it would not be in this situation or the awkward situation in which it has been put in.

The External Security Agency represents the services which are responsible for the security of the country by facing up to hostile foreign intelligence services, particularly with regard to fighting spying. This was precisely what the services have done. They monitored the activities of some individuals both at home and abroad, with warrants from the public prosecution department and on the grounds of the evidence of reports. The issue then reached the stage where permission was needed from the concerned public prosecution to arrest and investigate them on the accusation of working for foreign intelligence services. Given the expertise of its members, the Great Jamahiriya's External Security Agency is well aware of the fact that hostile foreign intelligence services use "screens" (to cover their activities), including (research and academic, historical, archaeological and cultural studies as well as tourism).

The twin brothers, Madghis and Mazigh, have been in the care of the public prosecution since the first day of their arrest, and the latter is investigating them. The Foreign Security Agency and other security personnel in general, are well aware of their responsibilities. They conduct their duties in order to thwart the programme of exporting the virus of division. In this respect, the Zionist intelligence services' chief, General Amos Adlin, recently admitted the success of his project to spread this virus in Iraq, Yemen, Lebanon and Sudan, and that action now is going to focus on Libya, Tunisia, Algeria and Morocco.

The twin brothers have been involved in this activity, and some parties abroad mentioned by Amnesty International are part and parcel of this project. This includes breeding grounds for this virus in North Africa.

The two Moroccan brothers have been released as a gesture of respect for official Moroccan personalities, despite the mission assigned to them, which is part of the project in question.

Once again, we urge the organization (AI) to first verify carefully its facts and to stay away from serving parties which tarnish its image.

Lien pour lire le texte original (en arabe):

<http://www.alwatan-libya.com/more.asp?ThisID=13793&ThisCat=16>

Abdellah Achini : UN ARTISTE AMAZIGH ENGAGÉ CONDAMNÉ À CINQ ANS DE PRISON



Artiste chanteur, Abdellah Achini est connu au sein de la population amazighe de Libye pour son engagement dans le combat pour la reconnaissance des langue et culture amazighes.

Il a à son actif plusieurs albums dont les textes célèbrent la civilisation amazighe à travers l'Afrique du Nord. C'est à ce titre qu'il a participé, en avril 2006, au *Festival de la musique amazighe* organisé à Las Palamas, aux Iles Canaries.

Il fut arrêté et interrogé immédiatement à son retour des Iles Canaries par la police lybienne. Un an plus tard (en 2007), son passeport lui fut retiré et l'artiste frappé d'une interdiction de quitter le territoire lybien.

Jugé ad hoc par le tribunal libyen, il est condamné à cinq ans de prison ferme en mai 2009. Les chefs d'accusation sont, pour le moins, flous et non avérés. Ne supportant plus cette injustice et sans doute les conditions de sa détention, l'artiste a, depuis le début janvier 2011, entamé une grève de la faim...

Cette condamnation arbitraire d'un artiste amazigh engagé illustre la politique de Kadhafi qui vise à museler toute expression libre en faveur de l'amazighité.